
**Machines portatives à moteur non
électrique — Exigences de sécurité —**

**Partie 3:
Perceuses et taraudeuses**

Hand-held non-electric power tools — Safety requirements —

Part 3: Drills and tappers

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2012

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
3.1 Définitions générales	2
3.2 Définitions relatives aux perceuses et aux taraudeuses	4
4 Exigences de sécurité et/ou mesures de prévention	4
4.1 Généralités	4
4.2 Sécurité mécanique	5
4.3 Sécurité thermique	5
4.4 Réduction du bruit	6
4.5 Vibrations	6
4.6 Matériaux et produits traités, utilisés ou dégagés	7
4.7 Ergonomie	7
4.8 Commandes	8
5 Vérification	8
5.1 Conditions générales des essais	8
5.2 Bruit	9
5.3 Vibrations	9
5.4 Démarrage intempestif	9
5.5 Fabrication de la machine portable	9
5.6 Structure de vérification des exigences de sécurité	9
6 Informations pour l'utilisation	10
6.1 Marquage, signes et avertissements écrits	10
6.2 Notice d'instructions	11
6.3 Instructions de fonctionnement	16
6.4 Données	16
6.5 Instructions pour la maintenance	17
Annexe A (informative) Liste des phénomènes dangereux significatifs	18
Annexe B (informative) Exemples de perceuses et de taraudeuses couvertes par la présente partie de l'ISO 11148	20
Annexe C (normative) Symboles pour étiquettes et signes	22
Annexe D (normative) Exigences de sécurité supplémentaires relatives aux machines à moteur à combustion interne	23
Bibliographie	27

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 11148-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 118, *Compresseurs, machines portatives pneumatiques, machines et équipements pneumatiques*, sous-comité SC 3, *Machines portatives pneumatiques et machines pneumatiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 11148-3:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 11148 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Machines portatives à moteur non électrique — Exigences de sécurité*:

- *Partie 1: Machines portatives de pose d'éléments de fixation non filetés*
- *Partie 2: Machines de découpe et de sertissage*
- *Partie 3: Perceuses et taraudeuses*
- *Partie 4: Machines portatives non rotatives à percussion*
- *Partie 5: Perceuses à percussion rotatives*
- *Partie 6: Machines d'assemblage pour éléments de fixation filetés*
- *Partie 7: Meuleuses*
- *Partie 8: Polisseuses-lustreuses et ponceuses*
- *Partie 9: Meuleuses d'outillage*
- *Partie 10: Machines portatives à compression*
- *Partie 11: Grignoteuses et cisailles*
- *Partie 12: Scies circulaires, scies oscillantes et alternatives*

Une future Partie 13 traitant des machines à enfoncer les fixations est en cours d'élaboration.

Introduction

Le présent document est une norme de type C telle que mentionné dans l'ISO 12100.

Les machines concernées et l'étendue des phénomènes dangereux, situations et événements dangereux couverts sont indiqués dans le domaine d'application de la présente partie de l'ISO 11148.

Lorsque les exigences de la présente norme de type C sont différentes de celles énoncées dans les normes de type A ou B, les exigences de la présente norme de type C prévalent sur celles des autres normes, pour les machines ayant été conçues et fabriquées conformément aux exigences de la présente norme de type C.

L'ISO 11148 comporte plusieurs parties indépendantes traitant des différents types de machines portatives à moteur non électriques.

Certains éléments de la présente partie de l'ISO 11148 couvrent des machines portatives à moteur non électriques pouvant être mues par un moteur à combustion interne, alimentées par des carburants gazeux ou liquides. Dans chacune de ces parties, les aspects de sécurité relatifs aux moteurs à combustion interne sont traités dans une annexe normative.

Ces parties sont des normes de type C et se réfèrent aux normes de types A et B appropriées lorsque de telles normes s'appliquent.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Machines portatives à moteur non électrique — Exigences de sécurité —

Partie 3: Perceuses et taraudeuses

IMPORTANT — Le fichier électronique du présent document contient des couleurs qui sont jugées utiles pour la bonne compréhension du document. Il convient donc aux utilisateurs de considérer l'emploi d'une imprimante couleur pour l'impression du présent document. L'ISO 3864-1 fournit des caractéristiques colorimétriques et photométriques ainsi que, à titre d'indication, des références à des systèmes de classification des couleurs.

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 11148 s'applique aux machines portatives à moteur non électrique (appelées ci-après dans le texte «perceuses et taraudeuses») destinées au perçage de trous dans tout type de matériau comme le bois, le métal, le béton, le plastique, etc. ou au taraudage et au nettoyage de filetages dans les métaux et les plastiques. Les perceuses et les taraudeuses peuvent être alimentées par air comprimé, fluide hydraulique ou moteurs à combustion interne et sont prévues pour être utilisées par un seul opérateur ou portées par la ou les mains de l'opérateur avec ou sans suspension, par exemple à l'aide d'un équilibreur.

La présente partie de l'ISO 11148 couvre

- les perceuses,
- les perceuses pour travaux lourds à deux poignées, et
- les taraudeuses.

NOTE 1 Pour des exemples de perceuses et taraudeuses, voir l'Annexe B.

La présente partie de l'ISO 11148 ne couvre pas les exigences spécifiques et les modifications des perceuses et taraudeuses destinées à être montées sur un châssis.

La présente partie de l'ISO 11148 traite de tous les phénomènes dangereux, situations dangereuses ou événements dangereux significatifs, à l'exception des perceuses et taraudeuses destinées à être utilisées dans une atmosphère potentiellement explosible, lorsqu'elles sont utilisées normalement et lorsqu'elles font l'objet d'un mauvais usage raisonnablement prévisible par le fabricant.

NOTE 2 L'EN 13463-1 fournit des exigences pour les équipements non électriques utilisés dans des atmosphères potentiellement explosibles.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 3857-3, *Compresseurs, outils et machines pneumatiques — Vocabulaire — Partie 3: Outils et machines pneumatiques*

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 5391, *Machines portatives pneumatiques et machines pneumatiques — Vocabulaire*

ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Symboles enregistrés*¹⁾

ISO 9158, *Véhicules routiers — Pistolets de remplissage pour essence sans plomb*

ISO 9159, *Véhicules routiers — Pistolets de remplissage pour essence au plomb et carburant diesel*

ISO 12100:2010, *Sécurité des machines — Principes généraux de conception — Appréciation du risque et réduction du risque*

ISO 13732-1, *Ergonomie des ambiances thermiques — Méthodes d'évaluation de la réponse humaine au contact avec des surfaces — Partie 1: Surfaces chaudes*

ISO 13732-3, *Ergonomie des ambiances thermiques — Méthodes d'évaluation de la réponse humaine au contact avec des surfaces — Partie 3: Surfaces froides*

ISO 15744, *Machines portatives à moteur non électrique — Code pour le mesurage du bruit — Méthode d'expertise (classe de précision 2)*

ISO 17066, *Outils hydrauliques — Vocabulaire*

ISO 20643, *Vibration mécanique — Machines tenues et guidées à la main — Principes pour l'évaluation d'émission de vibration*

ISO 28927-5, *Machines à moteur portatives — Méthode d'essai pour l'évaluation de l'émission de vibrations — Partie 5: Perceuses et perceuses à percussion*

NOTE L'ISO 28927-5 ne s'applique pas aux taraudeuses.

EN 12096, *Vibrations mécaniques — Déclaration et vérification des valeurs d'émission vibratoire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 3857-3, l'ISO 5391, l'ISO 12100 et l'ISO 17066 (pour les outils hydrauliques), ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1 Définitions générales

3.1.1

machine portative

machine, actionnée par une ou deux mains, entraînée par des moteurs rotatifs ou linéaires, alimentée par air comprimé, fluides hydrauliques, carburants gazeux ou liquides, électricité ou énergie stockée (par exemple par un ressort), destinée à effectuer un travail mécanique et conçue de sorte que le moteur et la machine constituent un ensemble qui puisse être facilement transporté sur le lieu d'utilisation

NOTE Les machines portatives entraînées par de l'air ou du gaz comprimé sont appelées machines pneumatiques. Les machines portatives entraînées par un liquide hydraulique sont appelées machines hydrauliques.

3.1.2

outil

outil intégré

élément monté dans la perceuse ou la taraudeuse pour effectuer le travail prévu

3.1.3

accessoire d'entretien

accessoire destiné à la maintenance ou à l'entretien de la perceuse ou de la taraudeuse

1) Les collections de symboles graphiques de l'ISO 7000, de l'ISO 7001 et de l'ISO 7010 sont également disponibles sur la boutique en ligne de l'ISO. Voir http://www.iso.org/iso/fr/publications_and_e-products/databases.htm pour plus d'informations.

3.1.4**organe de commande**

dispositif permettant de mettre en marche et d'arrêter la perceuse ou la taraudeuse, de changer le sens de rotation ou de commander les paramètres fonctionnels tels que la vitesse et la puissance

3.1.5**dispositif de marche/arrêt****commande des gaz**

commande manuelle sur la perceuse ou la taraudeuse contrôlant la marche/l'arrêt du flux d'air passant par le moteur

3.1.6**dispositif de marche/arrêt à commande à action maintenue****commande des gaz à pression constante**

dispositif de marche/arrêt qui retourne automatiquement à la position OFF (arrêt) lorsque la pression sur l'actionneur du dispositif de marche/arrêt cesse d'être appliquée

3.1.7**dispositif de marche/arrêt à verrouillage****commande des gaz à pression constante avec déverrouillage instantané**

dispositif de marche/arrêt à action maintenue pouvant être verrouillé en position ON (marche) et conçu pour permettre d'éteindre la perceuse ou la taraudeuse d'un simple mouvement du ou des mêmes doigts qui ont servi à l'allumer

3.1.8**dispositif de marche/arrêt à déverrouillage****commande des gaz à déverrouillage**

dispositif de marche/arrêt qui s'enclenche automatiquement en position OFF (arrêt) lorsque l'actionneur est relâché et lorsque deux mouvements sont nécessaires pour alimenter la perceuse ou la taraudeuse

3.1.9**dispositif de marche/arrêt à verrouillage positif****commande des gaz à verrouillage positif**

dispositif de marche/arrêt qui reste en position ON (marche) jusqu'à ce qu'il soit modifié manuellement

3.1.10**pression maximale de fonctionnement**

pression maximale à laquelle la perceuse ou la taraudeuse peut fonctionner

3.1.11**flexible de raccordement**

flexible pneumatique, reliant le flexible pneumatique principal et une machine pneumatique dans le but de fournir une plus grande souplesse

3.1.12**pression d'air nominale**

pression d'air, requise à l'entrée d'air de la machine afin d'assurer la performance nominale de la machine, aussi considérée comme la pression maximale à laquelle la machine peut fonctionner

3.1.13 Vitesse nominale**3.1.13.1****vitesse nominale**

〈machine pneumatique〉 vitesse d'une machine pneumatique à vide et à pression pneumatique nominale à l'entrée de l'outil

NOTE La vitesse nominale est exprimée en tours par minute.

3.1.13.2**vitesse nominale**

〈machine hydraulique〉 vitesse d'une machine hydraulique à vide et avec le débit nominal au port d'entrée

NOTE La vitesse nominale est exprimée en tours par minute.